



CHARTRE DU LICENCIÉ / COMPÉTITEUR DU COW BADMINTON

La dite Charte (règlement intérieur) a pour objectif essentiel de préciser quelques règles fondamentales de vie de notre association sportive qui a pour vocation essentielle de mettre en relation diverses personnes dans un projet commun de club accès sur le sport (Badminton).

En signant cette charte, le licencié et/ou compétiteur du COW Badminton a droit à certains avantages et s'engage en contre partie à participer activement à la vie du club.

Les avantages :

- Accès à la salle et aux entraînements à tout moment de l'année en fonction des créneaux qui lui sont réservés
- Réductions sur le coût des volants, des tenues proposées par le club, ;
- Réductions proposées par notre partenaire ESPRIT Badminton à Roubaix;
- Prise en charge des tournois nationaux identifiés par le club à partir du classement D8 et des tournois régionaux pour tous.
- Prise en charge de 2 tournois nationaux par an + les championnats D et R jusqu'au niveau D9 inclus.

La participation à la vie du club :

- Présence obligatoire à l'assemblée générale du club ;
 - Participer à l'organisation d'au moins 1 tournoi organisé par le club dans l'année (tournoi jeune ou régional) ;
 - Avoir un comportement exemplaire au sein du club et en compétition ;
- Si non respect : rappel à l'ordre, arrêt des avantages du club, exclusion temporaire voire définitive selon les décisions qui seront prises par le bureau du club.

Wattrelos Badminton's Cup :

- Vendre au moins une grille de tombola annuelle pour le tournoi national;
- Être présent tout le week-end et aider à l'organisation du tournoi (accueil, buvette, table de marque...);
- Aider à l'installation des salles (montage/ à partir du mercredi/démontage des salles notamment le dimanche soir : Si non respect : Arrêt des avantages « compétitions » du club.

Participation aux entraînements : Responsable Florent, Nicolas

Le club prévoit la mise en place d'entraînements, les mardis. Pour mémoire, les entraîneurs viennent bénévolement pour encadrer un groupe en vue de le faire progresser. Afin de maintenir les entraînements, 6 personnes minimums sont attendues. Pour cela, le compétiteur s'engage à :

- Participer à l'entraînement toute la saison ;
 - Être présent à chaque séance ou prévenir l'entraîneur de son absence ;
 - Être ponctuel et prévenir en cas de retard sous peine de refus d'accès à la séance.
- Ne pas dépasser 1 absence par mois.
- Si non respect : Non-paiement des 2 prochains tournois.

Participation aux interclubs : Responsable Nicolas DUMONT

- Être présent sur chaque journée, prévenir le plus en amont possible d'un éventuel empêchement ;
 - Respecter les choix et les consignes du responsable et/ou du capitaine d'équipe ;
 - Remplacer à la demande du responsable une personne dans une autre équipe ;
- Si non respect : Participation interdite.

Inscription aux compétitions : Responsable Maxence BERNARD

Le compétiteur s'engage à respecter les délais des feuilles d'inscription fixé par le responsable pour chaque compétition. Au-delà de ces délais, plus aucune inscription ne sera prise en charge par le club.

Je souhaite/ ne souhaite pas participer aux entraînements proposés par le club (**raier la mention inutile**).

Je soussigné/e déclare avoir pris connaissance de la charte en vigueur du club et m'engage à la respecter en prenant en considération les sanctions qui peuvent s'appliquer en cas de manquement.

Fait pour valoir ce que de droit.

Wattrelos, le

Signatures : le Président
Florent ROUSSEL



le licencié
Emargement